

IRAK
Les États-Unis doivent enquêter sur les
morts de civils

Index AI : MDE 14/062/2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International est vivement préoccupée par le nombre croissant de pertes parmi les civils depuis le début du conflit en Irak.

« *Les autorités américaines doivent mener une enquête indépendante et exhaustive sur l'attaque contre un véhicule civil qui, lundi 31 mars, a provoqué la mort de sept femmes et enfants* », a déclaré l'organisation mardi 1^{er} avril 2003.

« *Toute personne soupçonnée d'homicide illégal sur la personne de civils doit être déférée à la justice.* »

Amnesty International a souligné que les forces américaines et britanniques devaient prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger les civils, sans tenir compte des violations éventuellement commises par les forces irakiennes.

« *Le devoir qui incombe aux autorités de protéger leurs propres soldats ne peut justifier aucune violation du droit international humanitaire. L'armée doit prendre des mesures pour protéger la vie des civils et des autres non-combattants et veiller à ce que des affaires comme celle d'hier ne se reproduise jamais.* »

Selon le *Washington Post*, le 31 mars des soldats de la 3^e division d'infanterie de l'armée américaine ont ouvert le feu sur un véhicule tout-terrain non identifié qui s'approchait d'un barrage routier américain à proximité de Nadjaf.

Le journal a indiqué qu'un officier avait dans un premier temps ordonné aux soldats de tirer un coup de feu d'avertissement mais que, alors que le véhicule s'approchait du poste de contrôle, il leur avait ordonné d'arrêter le véhicule. On ignore si les soldats ont réellement tiré un coup de feu de semonce avant qu'un ou plusieurs des véhicules de combat n'ouvrent le feu avec des canons de 25 mm, tuant sept des 15 passagers qui se trouvaient dans le véhicule civil.

Le Secrétariat d'État à la Défense aurait déclaré que les tirs auraient eu lieu après que le conducteur du véhicule eut ignoré plusieurs sommations et tirs d'avertissement, ce qui ne semble pas correspondre à la

version des faits donnée par le *Washington Post*. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site www.amnesty.org.